



SAINT GEOIRE  
EN VALDAINE

# La Lettre Municipale

Avril / Mai / Juin 2026  
N° 107



**CONSEIL MUNICIPAL:**  
**Découvrez vos nouveaux élus !**  
pages 8 et 9

## Sommaire de la Lettre Municipale



Notre dossier

Pages 8 et 9



La vie municipale

Pages 4 à 7



La vie des écoles

Page 10



La vie du village

Pages 11 à 14



La vie économique

Page 15

## Mini-Jobs d'été - recrutement

**Le recrutement pour les Mini-Jobs des vacances d'été 2026 est lancé !  
Plusieurs postes sont à pourvoir.**

### Conditions requises :

- Avoir 16 ans
- Résider sur la commune de Saint-Geoire en Valdaïne

Déposez votre candidature avant le 29/05/2026 en mairie ou par mail à : [mairie@saintgeoireenvaldaïne.fr](mailto:mairie@saintgeoireenvaldaïne.fr)  
Dossier de candidature en suivant le lien :

[https://www.saint-geoire-en-valdaïne.com/wp-content/uploads/2026/03/00\\_Dossier\\_InscripMINIJOBS-2026.pdf](https://www.saint-geoire-en-valdaïne.com/wp-content/uploads/2026/03/00_Dossier_InscripMINIJOBS-2026.pdf)





# ÉDITORIAL

## Voici le discours prononcé par le maire le soir de son élection par le conseil municipal le 20 mars 2026 :

« Saint-Geoire en Valdaine est un village à nul autre pareil qui offre à ses habitants un centre-bourg médiéval construit autour de l'église, qui offre un village orné de 7 châteaux et qui surtout se cache dans cette belle vallée de l'Ainan. Saint-Geoire ne s'offre au regard que de ceux qui savent apprécier le beau et l'agréable.

Saint-Geoire en Valdaine c'est aussi un village très dynamique grâce à ces associations, à ces artisans, commerçants, entreprises, professionnels libéraux, grâce aux acteurs de la Culture, grâce aux agriculteurs aussi et grâce aux parents qui font la vie de nos écoles et de toutes les structures en faveur des enfants.

Il faut aussi que nous soyons reconnaissants à l'égard de nos prédécesseurs qui se sont battus pour créer et préserver l'hôpital de Saint-Geoire. Cet hôpital, c'est d'abord 200 emplois pour les habitants de la Valdaine. Mais c'est aussi la garantie d'une présence médicale et paramédicale particulièrement importante et qui entraîne avec elle les établissements médico-sociaux que nous avons sur notre territoire.

Vivre à Saint-Geoire, c'est une véritable chance pour celles et ceux qui sont nés ici et ceux qui nous ont rejoint un peu plus tard dans leur vie.

Je voudrais vous dire avec quelle modestie sincère et véritable j'aborde cette fonction de Maire. Si parfois j'aime nous comparer à un village gaulois, je ne me vois pas en revanche comme le chef du village, sur son bouclier, enorgueilli de son pouvoir et de sa fonction. Au contraire, je me vois comme étant votre serviteur, à l'écoute de vos besoins, à l'écoute de vos difficultés, pour vous aider, pour vous accompagner. Je reste qui je suis : quelqu'un d'accessible, quelqu'un de disponible, un homme simple et un homme sincère.

Permettez-moi d'abord d'avoir une pensée pour mon équipe, conseillers municipaux, conseillers du maire, membres du Centre Communal d'Action Sociale. Croyez bien que j'ai vraiment conscience de la confiance que vous m'avez témoignée en poursuivant avec moi ou en acceptant de nous rejoindre.

Vous allez offrir du temps pour les autres et ce faisant, nous constituons une équipe extraordinaire de personnes impliquées et compétentes. Et en cela, je vous en remercie grandement.

Saint-Geoire en Valdaine est un dérivé de Saint-Georges qui, d'après la littérature médiévale, terrassa le dragon pour protéger son village. C'est alors une allégorie de la victoire du christianisme sur le paganisme.

Chers collègues, gardons en tête cette image de Saint-Georges pour nous, comme une allégorie de la victoire de l'intérêt général sur l'intérêt particulier, sur les ambitions personnelles, sur l'opportunisme de toute nature. Faisons de l'intérêt général notre seule et unique boussole, car l'intérêt général est un bien commun qui est le socle du vivre ensemble.

Je voudrais m'adresser aux agents municipaux qui ont connu une année 2025 très difficile. Lorsque j'ai pris mes fonctions de maire il y a quelques mois, j'ai

reçu en entretien individuel chacun des agents qui travaillent à la commune, pour les recevoir, pour les écouter, pour faire connaissance, car je crois que c'est cette proximité-là qui permet le développement de l'esprit d'équipe. Je veux dire à tous les agents municipaux que nous avons confiance en eux pour réaliser cette très belle mission du service public.

Permettez-moi d'avoir une pensée pour celle qui fut longtemps notre marraine dans les activités municipales. Je pense bien entendu à Nicole Brestaz. Nicole nous a montré à nous, jeunes élus que nous étions, comment tenir un bureau de vote, comment célébrer des mariages, nous a ouvert aussi son carnet d'adresses très fourni dans toutes les structures du territoire. On pense à Nicole et elle reste pour un grand nombre d'élus un véritable modèle de l'investissement au profit du village.

J'ai une pensée également pour Nathalie Beaufort. L'action de Nathalie se poursuit après elle et ce mandat qui s'ouvre sera, j'y veillerai, dans la stricte continuité de ce qui a été fait sous le mandat précédent : un mandat utile pour le village. Et je crois d'ailleurs que notre slogan « Saint-Geoire en Valdaine, notre village, notre priorité » lui aurait beaucoup plu. Nathalie, tu restes pour moi un modèle et un exemple de ce qu'est un bon Maire.

Je voudrais avoir un mot aussi pour les communes de la Valdaine. Leur dire d'abord que je suis fermement opposé à toute forme de fusion des communes, qui pour moi dilue les identités de nos villages et de nos clochers dans un espèce de gros machin administratif dans lequel personne n'est satisfait. Je pense aussi qu'il y a un véritable intérêt à avoir d'excellentes collaborations avec toutes les communes de la Valdaine, pour préserver notre Valdaine, développer nos villages, offrir lorsque c'est possible de nouveaux services à nos habitants. Je veux dire à tous les maires de la Valdaine qu'ils peuvent compter sur mon soutien et sur mon amitié pour travailler dans ce cadre.

Autorisez-moi enfin d'avoir un mot un petit peu plus personnel pour ma famille, pour mon épouse Aurélie, pour notre fille Alwena, pour notre petit-fils Jérémie. D'abord, pour les remercier d'avoir accepté que je prenne cette fonction de Maire, d'accepter que je sois moins présent à la maison et plus souvent en mairie ou dans le village. Si ma famille accepte cet engagement, c'est parce qu'elle sait avec quelle sincérité je m'investis pour notre village, combien j'aime vivre ici et combien je souhaite préserver notre cadre de vie. Je les en remercie vraiment car cet investissement n'est pas le fruit d'une ambition personnelle, c'est juste le souhait de travailler pour le village.

Je voudrais particulièrement remercier ma formidable épouse Aurélie qui s'implique davantage en même temps que ma fonction a évolué. Aurélie m'accompagne très régulièrement dans un certain nombre de cérémonies, d'animations, c'est beaucoup de temps passé aussi pour elle. Mais j'avoue qu'avec Aurélie à mes côtés, je suis sans doute un homme meilleur.

Je vous remercie de m'avoir écouté.»

Julien Bourry, votre Maire.

## Extraits du Conseil Municipal du 12 mars 2026

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Monsieur le Maire, Julien Bourry présente les informations diverses à l'ensemble du Conseil Municipal :

- Claude Rioche informe le conseil du bilan 2025 de l'Espace France Services (EFS) de Saint-Geoire en Valdaine et de Tullins : Intervenants : Adeline Martin (EFS de Saint-Geoire en Valdaine) et Philippe Martin-Cocher (EFS de Tullins)
- Monsieur le 1er adjoint, Jocelyn Bazus effectue un point sur les travaux réalisés sur la commune : - **Travaux de Plampalais** : initialement prévus au printemps, leur démarrage paraît compromis dans ces délais, notamment en raison de la nécessité de procéder à l'enfouissement préalable des réseaux. Des devis sont en cours et les travaux pourraient débuter en juin. - **Chaudière du Gymnase** : des travaux ont été réalisés pour permettre de connecter la chaudière de la salle sur smartphone ou ordinateur afin de pouvoir commander à distance la température. - **Un travail sur les frelons a été effectué** par madame Dominique Govaerts qui prend la parole pour effectuer un retour.
- Madame Dominique Govaerts informe la mise en place de 17 pièges sur la commune avec l'aide des services techniques.

### PÔLE ADMINISTRATIF

Néant.

### PÔLE FINANCIER

#### COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025 – BUDGET COMMUNAL

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026 ;

Vu le CFU 2025 de la commune de Saint-Geoire en Valdaine ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, Monsieur le maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de M. Jocelyn Bazus ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE			
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025			
		Investissement	Fonctionnement
Recettes	Prévision budgétaire totale	1 567 796.56 €	2 435 352.79 €
	Recettes réalisées	906 776.69 €	2 216 403.55 €
	Restes à réaliser	210 149.48 €	/
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	1 567 796.56 €	2 435 352.79 €
	Dépenses réalisées	1 087 560.95 €	1 795 380.32 €
	Restes à réaliser	184 668.74 €	/
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-180 784.26 €	+ 421 023.23 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-136 737.02 €	+ 299 552.45 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-317 521.28 €	+ 720 575.68 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	+ 25 480.74 €	/
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-292 040.54 €	+ 720 575.68 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Monsieur le Maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le CFU 2025 de la commune de Saint-Geoire en Valdaine,

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Décision** : adoptée à l'unanimité.

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Section de fonctionnement équilibrée à 2 556 326,98 €

Section d'investissement équilibrée à 1 077 327,91 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve cette proposition,

Adopte le budget primitif 2026 tel que présenté.

**Décision** : adoptée à l'unanimité

Monsieur le Maire, Julien Bourry remercie les agents qui ont travaillé à l'élaboration du budget, permettant ainsi son adoption par le conseil municipal.

### RESSOURCES HUMAINES

Monsieur le Maire, Julien Bourry, informe le conseil municipal que l'agent de l'accueil a réintégré son poste après son arrêt de travail et précise qu'il y a eu deux jours de tuilage.

### INTERCOMMUNALITÉ – SYNDICATS

• Monsieur le Maire donne la parole à Madame Claude Rioche pour un retour du SIVU Pravaz réuni le 26/02/2026. Le budget 2025 a été voté et approuvé. Le montant de la participation des communes a été voté également. Pour Saint-Geoire en Valdaine, il y a 23 élèves. Un point travaux a été abordé. La programmation est le remplacement des menuiseries, le traçage des salles d'activités, la réfection du système de désenfumage, travaux d'isolation de la petite salle. Un emprunt de 250 000€ a été contracté pour effectuer ces travaux.

• Monsieur le Maire donne la parole à Madame Nadine Chaboud pour un retour sur le SIVU Guillon. Elle précise que la réunion est prévue demain soir mais risque d'être annulée au dernier moment.

• Monsieur le Maire, Julien Bourry donne la parole à Monsieur Dominique Barrat pour effectuer un retour sur la délégation du TE38 qui s'est réunie pour voter le budget. Le budget voté est d'un montant de 60 millions d'euro avec un excédent de 10 millions d'euro. Les indicateurs financiers sont positifs avec une gestion financière maîtrisée.

En fin de séance, Monsieur le Maire, Julien Bourry propose aux élus qui le souhaitent de prendre la parole et indique qu'il se réserve le mot de la fin.

Monsieur Dominique Barrat prend la parole.

« Mesdames, Messieurs, Chers collègues du conseil municipal,

À l'heure où s'achève mon mandat, je souhaite vous adresser des remerciements sincères pour la confiance, le respect et les délégations qui m'ont été accordés, notamment au sein de TE38, du SIVU incendie, ainsi que sur les dossiers de sécurité bâtimentaire et de sécurité civile.

Je tiens également à remercier chaleureusement les membres de la commission urbanisme. Un mot particulier pour Bernard, dont l'impartialité a toujours été un repère solide, et pour Jocelyn, dont l'écoute et l'investissement ont permis d'avancer sereinement sur des dossiers parfois complexes. Rien n'est jamais parfait — et heureusement, car la perfection laisserait peu de place à l'humain — mais nous avons su travailler ensemble avec sérieux et respect.

J'ai toutefois deux regrets : L'arrêt du dossier du Site Patrimonial Remarquable ; Et le non-aboutissement du projet de bâtiment destiné à accueillir la Maison France Services. Ces projets portaient une ambition forte pour notre commune, et j'espère qu'ils pourront un jour trouver une issue favorable.

En tant que responsable local des Restos du Coeur et président des Val'daingués, je veux souligner l'attention, le soutien et l'intérêt que vous avez portés à ces deux associations qui me tiennent profondément à coeur. Votre appui a compté, et je tenais à vous en remercier.

Je souhaite également que ma gratitude soit transmise à l'ensemble des agents municipaux administratifs et techniques. Leur disponibilité, leur écoute et leur professionnalisme ont été constants. Ils ont toujours tout mis en œuvre pour répondre aux attentes et aux sollicitations, souvent dans l'ombre, mais toujours avec efficacité et bienveillance.

Je ne peux conclure sans une pensée affectueuse pour Nicole et Nathalie, qui se sont investies sans compter pour la commune et ses habitants. Leur absence se fait sentir, et elles nous manquent.

Enfin, Julien, vous avez désormais les clés de la maison Saint-Geoire en Valdaine. Je formule le vœu qu'elle continue de s'embellir et de rayonner dans la Valdaine et au-delà. Je souhaite également que la nouvelle équipe garde comme ligne de conduite les valeurs qui, à mes yeux, fondent l'action publique : le respect, l'engagement, l'intérêt général et la probité.

Merci à chacune et chacun pour ce chemin parcouru ensemble. »

Monsieur le Maire, reprend la parole pour clôturer la séance avec le mot de la fin de mandat.

Monsieur le Maire, Julien Bourry, ému, souligne que le mandat est passé très rapidement et rappelle qu'il s'est déroulé dans un contexte particulièrement difficile marqué notamment par les décès de Madame Nicole Brestaz, deuxième adjointe et de Madame Nathalie Beaufort, Maire. Ces personnes parties nous manquent énormément.

Il remercie l'ensemble des élus pour leur engagement et le travail accompli tout au long de cette période, saluant la cohésion de l'équipe municipale. Il conclut en indiquant que chacun peut être fier du travail réalisé.

Monsieur le Maire clôture la séance à 20h25.

Retrouvez les informations du conseil municipal sur le site internet : [www.saint-geoire-en-valdaine.com](http://www.saint-geoire-en-valdaine.com)

### Le RPE de La Valdaine - ADMR vous informe

Le Relais Petite Enfance est un service dédié à l'accueil des jeunes enfants. Gratuit et ouvert à tous, il s'adresse aux parents, futurs parents et aux professionnels de la petite enfance, notamment les assistants maternels.

**Il est situé à Saint Geoire en Valdaine, dans les locaux de l'ADMR (590 route du Bourg) et regroupe toutes les communes de la Valdaine.**



#### Comment trouver un assistant maternel ?

Le RPE facilite la recherche d'un mode de garde en orientant les parents vers des assistants maternels disponibles sur leur secteur et en fonction des besoins spécifiques. Les familles peuvent prendre contact avec le RPE pour obtenir une liste actualisée, des conseils pour le premier contact et un accompagnement dans les démarches (contrat, déclaration...).



**En résumé, le Relais Petite Enfance est un acteur clé du territoire, qui accompagne les familles et les professionnels pour garantir un accueil de qualité aux tout-petits, dans un cadre sécurisant et bienveillant, tout en respectant la charte d'accueil du jeune enfant.**

Plus de renseignements sur le site internet indiqué ci-dessous.

Contact RPE Valdaine ADMR : 06 98 02 51 81 / [rpedelavaldaine@admr38.org](mailto:rpedelavaldaine@admr38.org) - Facebook : ADMR Rpe de la Valdaine

Site internet : <https://enfanceenvaldaine.wixsite.com/website> - Adresse postale : 590 Route du Bourg, 38620 Saint Geoire en Valdaine (à l'ADMR)

### Galette des rois à l'hôpital de St Geoire



Le 8 janvier 2026, M. le maire, accompagné de plusieurs élus, était présent à l'hôpital de St Geoire en Valdaine pour la traditionnelle galette des rois, aux côtés de la Directrice déléguée, Mme Gobbo, entourée d'une partie de son équipe. C'était l'occasion pour M. Le Maire en sa qualité de Président du conseil de surveillance de l'hôpital de St Geoire en Valdaine de présenter les meilleurs vœux de santé aux patients et aux personnels de l'établissement. Il a également remercié le personnel pour la qualité de leur travail auprès des patients.



## CCAS - Galette des rois et adoption du budget 2026



M. le Maire et le vice-président du CCAS, Pascal Pech, accompagnés d'autres élus, étaient présents le 8 janvier dernier pour offrir, et servir, la traditionnelle galette des rois et souhaiter les meilleurs vœux aux résidents de la résidence autonomie Nicole Brestaz (photo ci-contre).

### Budget 2026 du CCAS adopté

Le 12 mars 2026, le conseil d'administration du CCAS s'est tenu. Le point principal consistait en l'adoption du budget du CCAS. Cet organisme porte des actions de solidarité communale, comme le service de télé-alarme ou la distribution des colis de fin d'année. Des animations sont également proposées par le CCAS. De plus, les administrateurs ont approuvé le budget de la Résidence Autonomie Nicole Brestaz.

Cette résidence, constituée de 25 logements, est adaptée aux seniors qui disposent d'une autonomie suffisante. Elle se trouve à seulement quelques mètres du cabinet des médecins et des infirmières. Des animations et des temps conviviaux sont régulièrement proposés, ainsi qu'une navette pour le bourg chaque semaine pour faire les courses. Quelques places sont actuellement disponibles, contactez la mairie au 04.76.07.51.07 pour plus d'informations. Le Maire a conclu la séance en remerciant vivement l'ensemble des membres du conseil pour leur grande implication sur l'ensemble des actions.

## CMJ - Collecte des denrées alimentaires pour les Restos du cœur

### À l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, une collecte solidaire au profit des Restos du Cœur a eu lieu le samedi 7 mars

Cette belle initiative est née lors d'une réunion du Conseil Municipal des Jeunes. Sensibles aux difficultés rencontrées par de nombreuses familles, ils ont souhaité s'engager concrètement pour soutenir «les Restos plus près» et participer à cette grande chaîne de solidarité.



**236 kg de denrées  
ont été récoltés !  
Un grand merci  
à tous les donateurs !**



## Budget 2026 validé

Lors du dernier conseil municipal de la précédente mandature, les élus ont procédé à l'adoption du budget communal pour l'année 2026. Dans un contexte national et international marqué par de fortes incertitudes, le maire, Julien Bourry, s'est dit satisfait que la commune dispose d'un budget équilibré et sécurisé. Ce budget a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble du conseil municipal. Le budget 2026 traduit avant tout une gestion rigoureuse des finances communales, avec une maîtrise attentive des dépenses : les charges de personnel sont contenues et les charges générales poursuivent leur baisse. Cette gestion responsable permet néanmoins de maintenir un niveau d'investissement significatif au service du cadre de vie et des équipements communaux. Plusieurs projets structurants sont ainsi programmés, notamment la sécurisation

de la voirie dans le secteur de La Demi Lune, ainsi que des travaux d'entretien sur différentes voies de la commune. Une enveloppe spécifique est également prévue pour moderniser et équiper les salles de l'espace Versoud, dont certaines présentent aujourd'hui des signes de vétusté. Par ailleurs, afin d'anticiper les besoins futurs, des études seront lancées pour la réhabilitation du gymnase communal. De même, dans l'objectif de garantir la pérennité et le bon fonctionnement de la piscine municipale, un bureau d'études sera missionné pour accompagner la commune dans la définition des travaux à réaliser. Enfin, fidèle à ses engagements, le conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition communaux à leurs niveaux actuels, sans aucune augmentation pour les habitants.



Dernier conseil municipal de l'équipe des élus 2020-2026 qui a voté à l'unanimité le budget 2026 pour St Geoire

### LES PRINCIPAUX PROJETS ET TRAVAUX DE 2026



Aménagement de sécurité à « La Demi Lune », avec notamment ajout d'un trottoir



Travaux d'entretien des voies publiques en divers points de la commune



Équipement et rajeunissement des salles de l'Espace Versoud - Photo de gauche : entrée de la salle La Cime - Photo de droite : Vue à l'arrière de la Poste avec accès à la salle La Forêt par l'ascenseur (réservé PMR) et par les escaliers métalliques + entrée de la salle Les Vallons, à gauche de l'ascenseur



Lancement d'une étude pour réhabiliter le gymnase (salle polyvalente) à la Martinette



Lancement d'une étude pour pérenniser la piscine qui montre des signes de fragilisation

# CONSEIL M

## LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE EST

### Présentation du déroulement de la soirée et prés

#### Ouverture du conseil par Julien Bourry

Le conseil municipal qui s'est tenu le 20 mars 2026 à 19h30 a permis l'installation de l'équipe municipale élue lors des élections du 15 mars 2026. Julien Bourry a ouvert la séance avec le discours :



«Bonsoir à toutes, Bonsoir à tous,  
Et Bienvenue dans ce Conseil Municipal d'installation. Vous toutes et vous tous qui avez été élus le 15 mars dernier, je vous installe officiellement dans vos fonctions de conseillers municipaux.  
Vous avez été élus dimanche dernier au travers d'une liste unique « Saint Geoire en Valdaine, notre village, notre priorité ». Une liste unique comme cela se fait beaucoup désormais dans nos communes. Mais à ce sujet, il faut savoir être clairvoyant.  
En effet, si une seule liste s'est présentée au suffrage des habitants, c'est

vraisemblablement que cette liste était justement très représentative de notre village. Elle est diversifiée, elle est plurielle, et en ce sens, elle a convaincu les habitants qu'elle était suffisante pour correctement les représenter ; et qu'il n'était pas nécessaire de constituer une 2<sup>nd</sup>e liste.

Pour vous en convaincre, considérez d'abord que cette liste a reçu dimanche dernier 690 voix, alors qu'une seule voix suffisait à ce que nous soyons élus. 690 personnes ont fait la démarche de venir soutenir notre candidature, et il y a là une information tout à fait essentielle.

S'il y avait eu 2 listes, les 690 personnes qui ont voté pour nous par adhésion, seraient venues voter pour nous soutenir. Cela signifie qu'en cas de duel entre 2 listes, nous l'aurions donc emporté dans tous les cas.

Pour vous en convaincre, considérez aussi qu'en 2014 déjà le Maire sortant présentait une liste unique. Cette liste unique a recueilli 516 voix. Dimanche dernier, nous en avons recueilli 690, soit 30% de mieux. Vous pouvez donc vous sentir parfaitement légitimes à exercer la fonction qui va être la vôtre pendant les 6 prochaines années.

A compter de ce jour, vous entrez dans l'histoire du village. Votre nom est ajouté à la liste de celles et de ceux qui se sont investis, impliqués, engagés pour nos habitants.

Puissiez-vous faire de ce mandat qui s'ouvre un mandat utile, un mandat exemplaire, un mandat engagé pour que Saint Geoire en Valdaine demeure notre village, notre priorité.

Comme dans toutes les communes de France, le mandat du maire sortant



**Nouvelle équipe municipale pour le mandat qui débute en 2026** - De gauche à droite, 1<sup>er</sup> rang : David Billon-Laroute (5<sup>ème</sup> Adjoint), Bernard Collet (Maire sortant), 2<sup>ème</sup> rang : Dominique Barrat (conseiller du maire), Mylène Annequin (conseillère du maire), Marine Collet-Beillon, Keith Dickson (conseiller du maire), Jérôme Nivard (conseiller du maire), Sophie Vincent, Carlos Martins, Lesley Burke. Excusés et absents de la photo : Mickaël Bel (conseiller du maire), Dominique Govaerts, Jacques Ch...

# MUNICIPAL

## T INSTALLÉE DEPUIS LE 20 MARS 2026

### entation de la nouvelle équipe d'élus de St Geoire

s'achève à l'ouverture du premier conseil municipal. Ma mission s'arrête là désormais, en tout cas pour l'instant.

Je voudrais vous dire combien ce fut un immense honneur de répondre à l'appel de Nathalie Beaufort lorsqu'elle me demanda de prendre sa suite pour assurer l'intérim ; mais aussi la continuité de son action et de sa philosophie. Pour procéder à l'élection du maire de ce mandat 2026-2032, il nous faut céder la présidence au doyen de notre assemblée. Je donne donc la parole à Monsieur Pascal Pech. »

#### Mise en place du nouveau conseil municipal

Présidé, comme le veut l'usage par le doyen présent de l'équipe élue, Pascal Pech, le conseil municipal a d'abord élu à bulletin secret le nouveau maire.



Vote à bulletin secret pour l'élection du maire, puis pour le vote pour la liste présentée pour les adjoints

Julien Bourry, seul candidat à ce poste, a été élu à l'unanimité des voix. Après s'être exprimé (voir texte de l'édito en page 3 de cette lettre municipale), le Maire a pris la présidence du conseil et a proposé une liste d'adjoint (1<sup>er</sup>

Adjoint, à l'Urbanisme : M. Bernard Collet-Beillon ; 2<sup>ème</sup> Adjointe, Aux écoles et à la solidarité : Mme Claude Rioche ; 3<sup>ème</sup> Adjoint, Aux travaux : Jocelyn Bazus ; 4<sup>ème</sup> Adjointe, À la Culture et à l'événementiel : Mme Catherine Dehee ; 5<sup>ème</sup> Adjoint, À la vie associative : M. David Billon-Laroute) pour l'accompagner dans son mandat. Aucune autre liste d'adjoints n'a été présentée aux votes à bulletin secret et la liste proposée par M. le maire a été élue à l'unanimité.



Julien Bourry (à droite de la photo), le nouveau Maire, accompagné de ses 5 adjoints

Le maire a également indiqué qu'il complétera son équipe d'adjoints par une conseillère déléguée À la communication (Mme Marie Gauthier) et un conseiller délégué À la sécurité (M. Jérôme Nivon).

Félicitations à la nouvelle équipe municipale et souhaitons leur de belles réalisations pour notre commune !



t-Beillon (1<sup>er</sup> Adjoint), Julien Bourry (Maire), Pascal Pech, Claude Rioche (2<sup>ème</sup> Adjointe), Jocelyn Bazus (3<sup>ème</sup> Adjoint), Catherine Dehee (4<sup>ème</sup> Adjointe) - 2<sup>ème</sup> Nivon (conseiller délégué), Richard Meyer, Maxime Boulon, Amélie Monnet, Marie Gauthier (conseillère déléguée), Ghislaine Sénéchal, Pierre Bonnin (conseiller délégué), Gaëlle Machus (conseillère du maire), Laurence Charreton (conseillère du maire), Jean-Charles Barberet (conseiller du maire).

### Les amis de l'école



#### Les Amis de l'École organisent leur tombola annuelle

**Le tirage au sort aura lieu le 13 juin.**

Les trois premiers lots sont :

- une machine à café à grains,
- un bon cadeau pour Walibi,
- une boîte à histoires pour enfants.

Email : [amisecolestgeoire@gmail.com](mailto:amisecolestgeoire@gmail.com) - site internet : <https://les-amis-de-lecole-de-st-geoire-en-valdaine.jimdosite.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100054648211738>

La remise des lots de la tombola se fera lors de la fête de l'école, qui se tiendra à la Martinette le 19 juin.

Cette fête viendra célébrer la fin de l'année scolaire des deux écoles publiques de Saint Geoire en Valdaine.

#### CHASSE AU TRÉSOR À LA COMBE

L'association propose également une chasse au trésor le 25 avril, sur le site de la Combe, de 10h à 15h.

L'événement est ouvert à tous et comprend trois parcours de difficulté, permettant à chacun de participer, petits comme grands. Le thème choisi est celui des Cro-Magnons, pour une immersion ludique dans la préhistoire.

### École élémentaire publique Val' Joie

L'année scolaire se poursuit avec divers projets dont des sorties ski pour les GS/CP de Mmes Charton/Andréis et CM1/CM2 de Mme Carras, une grande lessive pour tous répondant au thème « Le jeu du je-nous » et la rencontre des délégués d'élèves de chaque classe avec la directrice pour discuter de leurs envies et de leurs projets pour l'école.



#### CP - Ouverture des inscriptions en juin

Les inscriptions des futurs CP à l'école élémentaire se feront courant juin, les parents devant passer préalablement en mairie avec justificatif de domicile et livret de famille pour l'édition d'un certificat d'inscription.

**Marianne Charton, Directrice Val' Joie**



### École privée Plampalais

#### Le sport

Les CM ont réalisé un cycle de baseball. Ils ont pu découvrir un sport complet, avec plaisir. Depuis fin mars, les élèves de la Grande Section au CM2 se sont rendus 2 fois par semaine à la piscine des Abrets.



#### Galette des rois

Les élèves de la classe de maternelle font régulièrement des ateliers cuisine. Ils ont pu cette fois-ci préparer des galettes pour les autres classes et les déguster tous ensemble.

#### L'anglais à l'école

Les élèves de la TPS au CM2 font de l'anglais. Plus on apprend jeune, plus on retient facilement les langues. L'établissement a une visée importante sur l'anglais avec une découverte de la langue basée sur les jeux, les chansons, les scénettes. Pour compléter le travail en classe, nous partons en mai en Haute-Loire du CP au CM2 sur un site avec des intervenants anglophones pour quelques jours d'immersion dans cette culture.



#### Semaine BD et Cinéma en janvier

Les élèves de CE2 et CM ont réalisé des BD, entièrement écrites par eux-mêmes, sous l'impulsion d'un artiste qui a pu les guider. Lors d'une séance, les parents ont pu découvrir le travail de leur enfant. Les élèves du cycle 2 ont pu réaliser un court métrage avec un intervenant durant une semaine banalisée grâce à l'APEL. Ils ont ainsi écrit le texte, mis en place les effets spéciaux et tourné leurs séquences. De vrais acteurs !!! L'objectif était de comprendre le fonctionnement d'un tournage afin de pouvoir analyser les films et faire la différence entre réalité et fiction. Les maternelles ont également tourné un dessin animé avec la maîtresse. Le résultat est bluffant !!!



**La grande lessive :** A l'occasion d'une action internationale, les enfants ont réalisé des dessins sur le thème « Je/nous ». Nous avons suspendu leurs œuvres durant 2 jours dans la montée des 3 pierres.

#### A retenir, les prochaines dates :

**Portes ouvertes de l'école le samedi 25 avril 2026 de 9h à 12h.** N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Nous accueillons les enfants dès 2 ans (2024) en Toute Petite Section.

**Marché aux fleurs de l'APEL le 10 mai.** Pensez à vos pré-commandes si vous le souhaitez.

**Fête de l'école le 27 juin en fin d'après-midi** avec un spectacle préparé par les enfants.

Facebook de l'école : [ecole privée Plampalais St geoire en Valdaine](https://www.facebook.com/ecoleprivéePlampalaisStgeoireenValdaine)  
Site internet : [www.ecoleplampalais.fr](http://www.ecoleplampalais.fr)

#### Carnaval



Nous avons eu l'occasion de partager un bon moment tous ensemble à l'occasion du carnaval. Enfants et adultes étaient déguisés pour le plaisir de chacun lors des défilés.

#### La science à l'école

Rien de mieux que la manipulation pour découvrir la science à l'école et apprendre facilement. Les élèves de la classe de cycle 3 ont réalisé plusieurs maquettes de la classe mais aussi des maquettes pour tester les mouvements et la vitesse. Les maternelles ont pu également chercher comment fabriquer un véhicule qui roule en testant leur prototype.

### La vie des familles

#### Bienvenue aux nouveaux-nés !



Victoire Jullien, née le 2 décembre 2025,  
de Charlotte Pralong et Valérian Jullien

#### Tous nos vœux de bonheur aux mariés !



Guillaume Didierlaurent et Salma Louhichi,  
le 14 février 2026



Jérôme Poncet et Elsa Eisenstein,  
le 14 février 2026

### Club Rencontre Valdainois

Le début d'année s'est bien passé au Club Rencontre. Nous avons procédé à l'Assemblée Générale le jeudi 15 Janvier qui a reçu un franc succès par le nombre de participants venus assister à cette réunion. La séance a été clôturée par une démonstration de chants de notre chorale dirigée par Dominique Nadal.

Le 8 Mars, vous avez été nombreux à venir vous affronter à notre concours de belote. Chacun a eu le plaisir de repartir comme à chaque fois avec son andouille.

#### Les dates à retenir :

Mardi 5 Mai - Repas Cabri à la Salle des fêtes de St BUEIL - Inscriptions à la salle du Club pour les retardataires

Du 9 au 15 Mai - 50 participants prennent la direction de Noirmoutier

Mardi 9 Juin - Pique Nique à la Combe

Mardi 23 Juin - Voyage d'une journée en Ardèche

Jedi 9 Juillet - Repas d'été - restaurant à confirmer

Pour la suite de la saison, nous vous préciserons les dates lors de la prochaine Lettre Municipale.

Je rappelle à ceux qui souhaiteraient nous rejoindre que l'adhésion au Club est possible à partir de 50 ans.

Au plaisir de vous croiser lors de nos manifestations,

La Présidente,  
Claude Rioche

### USV Basket

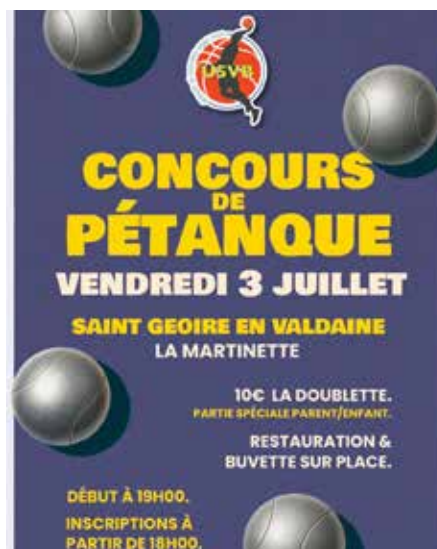
Comme chaque année, n'oubliez pas de venir participer aux concours de pétanque organisés par l'USVB.

Nous nous retrouverons pour le premier concours le vendredi 3 juillet 2026.

Le deuxième concours aura lieu le vendredi 7 août 2026.

Nous avons hâte de partager de bons moments avec vous et espérons vous voir nombreux !

Sportivement,  
Le Bureau de l'USVB



## Amicale des donneurs de sang

Vendredi 3 avril a eu lieu notre assemblée générale à Merlas. Les membres du bureau remercient chaleureusement les élus de la Valdaine de leur présence lors de ce rassemblement.

Cette année, les Valdainois, les donneurs de sang, les amicalistes, les élus, les bénévoles sans oublier les membres du bureau ont démontré que la solidarité est bien vivante dans notre vallée.

Chaque collecte organisée, chaque heure donnée, chaque affiche posée contribue à une cause essentielle : sauver des vies. Si vous croyez en notre mission, ne restez pas spectateur, devenez bénévole ou membre de notre bureau. Bienvenue à Marc Mallinjou et Pascal Nouiser qui nous rejoignent dans le bureau.

**Donner son sang est un geste simple, mais son impact est immense. Derrière chaque poche de sang, il y a un patient, un accidenté, un malade, un enfant, une famille, une histoire.**

En 2025, 348 donneurs se sont déplacés aux collectes dont 21 nouveaux donneurs. 32 donneurs ont été récompensés : 16 femmes et 15 hommes. Parmi eux 3 pompiers de St-Geoire et Mme Chollat-Namy Janine qui a effectué 100 dons.

2 personnes ont reçu la médaille du mérite du sang au grade d'officier : Mme Berger Suzanne qui a œuvré 57 ans au sein de l'amicale et Mme

Chollat-Namy Janine qui a consacré 39 années au don du sang.

Chaque année, l'amicale tient à soutenir des actions solidaires au-delà de notre engagement principal pour le don du sang. A ce titre, l'amicale a remis un chèque de 500 € à l'association Espoir pour Noémie, en signe de solidarité et de notre engagement commun pour la vie et l'espoir.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié chaleureusement offert par la municipalité de Merlas.

### Dates des collectes en 2026 :

**Nouveaux horaires pour les collectes de 15h30 à 19h :**

- à la Martinette St-Geoire : lundi 18 mai, vendredi 17 juillet et lundi 21 décembre
- à la salle de la Roche St-Bueil : vendredi 16 octobre.

### Les manifestations 2026 :

- Dimanche 25 octobre : Repas d'automne ouvert à toute la population à 12 h, lieu à définir
- Dimanche 29 novembre : matinée boudins à la Martinette à partir de 9h.

La Présidente, Carole Rioche



AG du 3 avril à Merlas (photo groupe de gauche) - Remise de chèque à Espoir pour Noémie (photo groupe de droite)  
Médaille de gauche : Suzanne Berger - Médaille de droite : Janine Chollat-Namy.

## Club nautique Valdainois

C'est lors de la traditionnelle sortie de printemps proposée par le club Nautique que petits, grands et adultes ont eu l'occasion de se retrouver au sein du complexe Vitam Parc. Un moment attendu et apprécié par tous... Un grand merci à eux ainsi qu'aux accompagnateurs !

### **Le Club vous donne rendez-vous pour la permanence des inscriptions le Samedi 6 Juin**

#### Pour rappel :

Le Club Nautique est actif sur la période d'ouverture estivale de la piscine (Juillet et Août).

Il s'adresse aux enfants mais aussi aux adultes, toujours dans une ambiance bienveillante et chaleureuse...

À très vite aux bords des bassins !  
Le bureau du CNV



**INSCRIPTIONS SAISON 2026**

**SAMEDI 6 JUIN**

**STADE DE LA COMBE**

**10H30 12H00**

Que vous soyez débutant ou passionné, venez partager des moments sportifs, progresser et profiter de l'été au bord de l'eau avec nous !

- Enfants : 3 entraînements par semaine
- Adultes : 1 entraînement par semaine

cnvaldains | clubnautique.valdains@gmail.com | 06 24 12 58 61

## La vie du village - La vie économique

### Concours du Pétanque Club du Val d'Ainan

Le Pétanque Club du Val d'Ainan organise :

**Vendredi 26 Juin 2026**

**Concours de pétanque - ouvert à tous**

**Stade de la Martinette (buvette et restauration sur place)**

**Début des inscriptions 18h30 - 10 euros la doublette.**

**Début des parties 19 h.**



Le concours de pétanque du 14 juillet 2026 aura lieu au stade de la Combe à partir de 13h30.

Il est ouvert à tous. 10 Euros la doublette.

**Nous vous attendons nombreux à ces concours pour passer un moment de détente et de convivialité .**

Le bureau



### La Saint Jean à Cotagon

#### Une Nouvelle Formule Festive en mode « Guinguette »

Nous sommes ravis de vous annoncer notre événement estival tant attendu :

#### la fête de la Saint Jean du Centre de Cotagon !

Cette année, la fête promet d'être encore plus mémorable avec une nouvelle formule conçue pour garantir une ambiance conviviale et chaleureuse sur le thème de la Guinguette.



#### Fini le Méchoui traditionnel, place à la diversité !

Pour cette édition 2026, notre association innove: soucieux de proposer une offre culinaire variée et accessible à tous, nous avons décidé de faire évoluer et de diversifier notre formule repas. Le traditionnel méchoui, qui a fait la joie de nombreux gourmands par le passé, cède sa place à une formule repas à 9 euros des plus alléchantes, comprenant : Saucisses grillées ou merguez, frites croustillantes, une boisson rafraîchissante et un délicieux dessert.

Cette nouvelle proposition permet de s'adapter aux préférences de chacun tout en conservant l'esprit de partage et de simplicité qui caractérise nos guinguettes.

#### Un programme riche en animations pour tous les âges

La Guinguette de la Saint-Jean, c'est une ambiance champêtre et colorée avec un programme d'animations pensé pour divertir petits et grands :

- Animations pour enfants à partir de 17h30 : des activités ludiques attendent nos jeunes participants pour des moments de joie et de découverte.
- Présence comme depuis de nombreuses années de nos amis de la Val'daingue
- Concert gratuit avec le groupe vironnais « Jess and West » : dès 20h30, laissez-vous emporter par les mélodies entraînantes de Jess and West pour une soirée musicale inoubliable.
- Buvette : Pour vous désaltérer tout au long de la soirée.

#### Informations Pratiques

- Date : Mercredi 24 juin 2026 - Heure : à partir de 17h30
- Lieu : 373, voie de Cotagon, 38620 Saint Geoire en Valdaine
- Réservations conseillées (HelloAsso, Auberge du Val d'Ainan)
- Possibilité de commander les repas sur place.

Saïd Betou, Directeur

## USV Foot

### Un programme riche de fin de saison à l'USV

Dernière ligne droite pour les championnats jeunes et vétérans avec pour finir le tournoi de Méze le week-end de Pentecôte (23,24,25 Mai).

Les ventes de brioches ont connu un franc succès et une tombola est en cours de distribution (tirage le 26 avril à la Martinette). Ces opérations vont permettre de réduire considérablement le coût pour chacun des enfants. Un grand Merci pour votre participation... Le 26 avril également sur le site de la Martinette, un vide grenier est organisé par la section vétérans. Le 6 juin à la Martinette journée nationale des débutants (sous réserve de l'attribution par les instances) : de nombreuses équipes participeront. Le 7 juin à la Martinette, une journée festive est organisée par les vétérans.

Nous clôturerons la saison par l'AG en juin (date à définir).



### Pour transmettre, il faut apprendre !!!!

À la charge du club, Denis Buffet, éducateur au club, a suivi une formation de 2 jours (CFI U9) afin de pouvoir encadrer la catégorie U10.

MERCI à lui de donner de son temps afin de transmettre les bons gestes à nos enfants.

Denis BUFFET à gauche sur la photo accompagné de Nicolas BROTONS V/Pdt et éducateur U8

### Début de carrière dans l'arbitrage pour Sam Touzet

Les choses sérieuses commencent pour Sam Touzet, nouvel arbitre du club !!!!

Ses débuts dans la fonction se feront accompagné de son président de club.

La persévérance et un travail sérieux seront gages de réussite.



Ophélie Burille, joueuse U11 de l'USV St Geoire, a participé avec 29 autres joueuses, le vendredi 20 février au projet de Performance Fédérale Féminine au District de l'Isère. Entre séances d'entraînements le matin et oppositions l'après-midi, Ophélie a pu découvrir les exigences attendues au niveau régional dans un excellent esprit entre les participantes. **Ophélie a porté avec fierté les couleurs de l'USV St Geoire en Valdaigne !**

Le prochain rassemblement a lieu lors des vacances d'Avril. Bonne continuation à toi Ophélie !!!

**Un food truck pour compléter l'offre de la buvette :** Lors de certains matchs ou lors des plateaux à domicile, l'USV Foot fera appel au food truck Nomavita (photo ci-contre). Selon le lieu où se déroulera l'événement footballistique, Delphine (Gérante de Nomavita, photo à droite) sera installée à la Martinette ou à la Combe. Cuisine saine et conviviale faite maison : plats du jour, bowls, bagels, frites et desserts gourmands composés de produits locaux et bio. Vous ne pourrez pas le rater, le camion est gris-argenté, avec un bel effet miroir !



**L'USV vient de perdre un ami :** nous avons appris la disparition de Christian Gautheron (Titi) ancienne gloire Valdainoise dans les années 70. Il fut joueur et entraîneur dans notre club qu'il aimait tant. Il était revenu parmi nous en 2022 pour le centenaire du club. Titi s'en est allé rejoindre bon nombre de ses amis au paradis de l'USV. Repose en paix Titi.... Nous présentons à son épouse, à sa fille et à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

## NE PAS OUBLIER

### Journée du souvenir des victimes de la déportation

Chaque année, le dernier dimanche d'avril est dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la Seconde Guerre mondiale. En 2026, la journée du souvenir des victimes de la déportation a lieu le 26 avril.

La loi du 14 avril 1954 institue le dernier dimanche d'avril pour la commémoration des «victimes de la déportation et morts dans les camps de concentration du IIIe Reich au cours de la guerre 1939-1945». Cette date a été retenue en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la découverte des camps, et parce qu'elle ne se confondait avec aucune autre commémoration.

À cette date, une cérémonie nationale se tient, sous l'autorité de la Ministre déléguée auprès du Ministre des Armées chargée de la mémoire et des anciens combattants, dans un lieu de mémoire lié à la Déportation. Dans chaque département, l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaCVG), opérateur du ministère des armées, organise également une cérémonie du souvenir, sous l'autorité du Préfet. Chaque maire est invité à organiser une cérémonie du même type dans sa commune. Il s'agira de la première commémoration de cette journée sur la commune, à l'initiative de Julien Bourry, dans la continuité de l'action de Nathalie Beaufort, qui avait initié le dépôt de la plaque André Bonnin (photo ci-contre).

**La cérémonie se déroulera le 26 avril 2026 à 11 h,  
place André Bonnin.**



### Brasserie du Val d'Ainan

#### Brasserie artisanale du Val d'Ainan fête ses 20 ans !

Installée au cœur de la commune de Saint Geoire en Valdaine, la Brasserie artisanale du Val d'Ainan célèbre en 2026 un cap important : ses 20 ans d'existence. Depuis deux décennies, la brasserie fait vivre un savoir-faire artisanal local, en proposant des bières de caractère, brassées avec passion et ancrées dans leur territoire. À l'occasion de cet anniversaire, de nombreuses surprises seront proposées tout au long de l'année, avec une programmation festive, conviviale et ouverte à tous.

#### Les rendez-vous du printemps et début d'été

##### Vendredi 15 mai – Les Pétilantes, soirée-concerts

Avec : Les Pock Runk (punk rock français) et Lady Down (pop rock)  
Ouverture des portes : 18h30 - Concerts : 20h00 - Prix libre (au chapeau)  
Bar & food trucks sur place

##### Samedi 6 juin – Fête de la Brasserie (Les 20 ans)

Un grand événement festif pour célébrer cet anniversaire :  
Ouverture dès 16h00 avec animations, course d'obstacles déguisée et autres surprises - Concerts à partir de 18h00 avec : batucada de Voiron, Danys, Gruffaz Elec'tricks Deus Lapinous Tour - Food trucks et buvette sur place, grand choix de bières pression - Ambiance conviviale garantie autour des bières de la brasserie !

##### Vendredi 3 juillet – Les Pétilantes, soirée concerts

Avec : Manasound (world music), suivi d'un concert reggae  
Ouverture des portes : 18h30 - Concerts : 20h00  
- Prix libre (au chapeau) - Bar & food trucks

#### Restez informés

L'ensemble des informations détaillées (programmation, nouveautés, surprises liées aux 20 ans...) est à retrouver tout au long de l'année sur les réseaux sociaux de la brasserie et sur sa newsletter (informations plus bas).

#### Informations pratiques

Brasserie Artisanale du Val d'Ainan  
82 voie de la Martinette, 38620 Saint Geoire en Valdaine  
04 76 06 33 45 - Instagram : [la dauphine bieres](#)  
Facebook : [Bières La Dauphine](#)

**La brasserie vous donne rendez-vous pour partager des moments festifs, musicaux et gourmands, autour de produits artisanaux et locaux, dans une ambiance chaleureuse.**



### Horizon Valdaine

#### Les commerçants et artisans de la Valdaine sont heureux de vous inviter à leur marché nocturne pour fêter l'arrivée de l'été.

Réserver votre date : Samedi 4 juillet dès 17h ! Nous fêtons l'été et la fin de l'année scolaire, le temps d'une soirée pour découvrir ou redécouvrir les produits de nos artisans locaux : miel, couture, décoration, bijoux, entre autres. Les producteurs seront installés autour de l'église. Au centre de la place André Chaize, vous pourrez profiter d'animations musicales et de maquillage pour enfants. Et aussi de grandes tablées vous accueilleront pour déguster les mets préparés par les différents food trucks présents tout autour. Les adhérents de

l'association vous serviront avec convivialité des rafraîchissements à la buvette.

**En espérant que ce programme vous mette autant en joie que nous. Nous avons hâte de partager ce moment festif ensemble à Saint Geoire en Valdaine.**



#### LA TOMBOLA DE HORIZON VALDAINE revient tout le mois de mai.

Nous avons à cœur de vous remercier, chers clients, pour votre soutien et votre fidélité tout au long de l'année.

À chaque achat chez vos commerçants participants, durant le mois de mai, vous avez la possibilité de glisser un bon de participation dans l'urne. Tous les bons seront mis en commun pour le tirage au sort qui aura lieu début

juin. Les gagnants seront contactés par téléphone pour venir récupérer leur lot chez un commerçant ou artisan.

**À gagner de nombreux bons d'achats d'une valeur de 10€.**

Pour vous faire plaisir ou pour offrir !!  
Bonne chance à tous !!

Horizon Valdaine, artisans et commerçants.



### MT Coiffure by Maëva



Maëva a ouvert les portes de son salon de coiffure depuis le 1<sup>er</sup> avril 2026 au 391 route du Bourg, à St Geoire en Valdaine (face au Café du bourg). Hommes, femmes et enfants, tous sont bienvenus car Maëva coiffe toutes les têtes et s'occupe également des barbes !

Réservation sur planity ou par téléphone, n'hésitez pas à vous renseigner et prendre rendez-vous !

**Horaires d'ouverture :** Mercredi 9h00-14h00, Jeudi 9h00-21h00, Vendredi 9h00-19h00 et Samedi 8h00-13h00

Planity : <https://www.planity.com/mt-coiffure-by-maeva-38620-saint-geoire-en-valdaine> - 📞 : 07 66 81 89 56

Les élus sont venus souhaiter la bienvenue à Maëva le jour de l'ouverture du salon.



## La CAPV vous informe

### MaPrimeRénov' 2026 : On vous dit tout !

**Vous avez entendu dire que les aides à la rénovation étaient suspendues ?**  
**Vous vous sentez perdu face aux nouveaux barèmes nationaux ?**  
**Pas de panique, le Pays Voironnais Rénov' est là pour éclaircir la situation !**

Le paysage des aides change, mais votre confort reste notre priorité. Voici ce qu'il faut retenir pour votre logement en 2026 :

#### Viser une rénovation globale :

L'état encourage financièrement les projets ambitieux (gain de 2 classes DPE minimum). C'est le moment de réfléchir à une isolation complète plutôt qu'à un simple changement de fenêtres !

#### Des aides locales :

Le Pays Voironnais continue de vous soutenir avec des subventions spécifiques, cumulables aux aides de l'état !

#### Anticiper pour gagner :

La pause nationale actuelle est le moment idéal pour réaliser votre audit, vos devis et soigner les détails techniques de votre dossier. Soyez les premiers prêts dès la réouverture des budgets !

### **Avec Pays Voironnais Rénov', la CAPV s'engage pour améliorer la qualité du parc de logements et immeubles privés.**

Que vous soyez propriétaire occupant, bailleur, en maison individuelle ou en copropriété, cette information vous est destinée. Avec Pays Voironnais Rénov' vous bénéficiez d'un conseil éclairé, neutre et indépendant pour préparer votre projet et connaître les aides auxquelles vous avez droit. Et c'est gratuit !

Pour les copropriétés ou les publics prioritaires éligibles aux aides de l'Anah, Pays Voironnais Rénov' c'est aussi la possibilité de bénéficier d'un accompagnement complet.

Pays Voironnais Rénov' ce sont aussi des aides financières locales à la rénovation en complément des aides nationales. Plus d'informations sur le site :

<https://www.paysvoironnais.com/les-services/energie-environnement/aides-energie/aides-renovation-logement-2-2/>

#### **Pourquoi passer par nous ?**

Un conseil 100% gratuit, neutre et indépendant.  
Un accompagnement de A à Z (technique et financier).  
Une expertise locale adaptée au patrimoine.

#### **Contactez dès aujourd'hui vos conseillers Pays Voironnais Rénov' :**

Téléphone : 04 76 14 00 10

[infos@infoenergie38.org](mailto:infos@infoenergie38.org) (Conseillers AGEDEN)

Dates et horaires des permanences info énergie sur le site :

<https://www.paysvoironnais.com/fetes-manifestations/permanence-info-energie/>



## Infos pratiques

- **Mairie** : 04.76.07.51.07  
Courriel : [mairie@saintgeoireenvaldaigne.fr](mailto:mairie@saintgeoireenvaldaigne.fr)  
Tous les matins en semaine : 8h30 - 12h  
mardi et mercredi après-midis : 14h - 17h
- **Taxi** : 04.76.55.77.55 / [www.adc-taxis.fr](http://www.adc-taxis.fr)  
ou 06.78.37.71.39 / <https://taxiservice38.com>
- **Cantine scolaire** : 04.76.07.65.25  
Courriel : [restauration@saintgeoireenvaldaigne.fr](mailto:restauration@saintgeoireenvaldaigne.fr)
- **Bibliothèque Henri & Renée Morel** :  
Mardi 9h - 11h et 16h-18h, mercredi 16h - 18h, samedi 10 à 12h.
- **Déchèterie de Montferrat** :  
Mardi, jeudi, vendredi : 13h30 à 17h30 - Samedi : 8h30 - 12h et 13h - 17h30
- **La Poste** : 3661
- **Gendarmeries (St Geoire & Pont-de-B.)** : 04.76.07.50.17
- **Centre Médico-Social** : 04.57.56.11.30
- **Infirmière-puéricultrice** : 04.76.66.17.55
- **Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) (1<sup>er</sup> jeudi du mois)** : 04.76.07.51.07
- **Rénovation de l'habitat** :  
Cabinet URBANIS : 04.79.33.21.26
- **Agence Départementale d'Information sur le Logement** :  
04.76.53.37.30
- **Conciliateur de Justice (Pont de Beauvoisin)** : 04.76.37.04.62
- **Espace France Services** : 04.56.26.16.26
- **Relais Petite Enfance** : 06.98.02.51.81
- **Pompiers (SDIS)** : 112 ou 18
- **Marché** : mardi matin, place André Chaize
- **Messes à St Geoire** : 07.82.35.21.98 / [www.paroissestjacques38.fr](http://www.paroissestjacques38.fr)